COURT OF APPEAL OF
NEW BRUNSWICK

COUR D'APPEL DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

49-16-CA

B E T W E E N:

LOUIS BÉLIVEAU

APPELLANT

- and -

TOWN OF SACKVILLE

RESPONDENT

Motion heard by:
The Honourable Justice Baird

Date of hearing:
November 21, 2016

Date of decision:
November 21, 2016

Counsel at hearing:

For the appellant:
Louis Béliveau on his own behalf

For the respondent:
George L. Cooper

DECISION

The motion for an extension of time to perfect the appeal is allowed without costs. The appeal shall be perfected on or before January 5, 2017, before 4:00 p.m., Atlantic Standard Time, failing which the Registrar shall dismiss the appeal for delay.

E N T R E :

LOUIS BÉLIVEAU

APPELANT

-et-

TOWN OF SACKVILLE

INTIMÉ

Motion entendue par :
l'honorable juge Baird

Date de l'audience :
le 21 novembre 2016

Date de la décision :
le 21 novembre 2016

Avocats à l'audience :

Pour l'appelant :
Louis Béliveau en son propre nom

Pour l'intimé :
George L. Cooper

DÉCISION

La requête en prorogation du délai pour la mise en état de l'appel est accueillie sans dépens. L'appel doit être mis en état au plus tard le 5 janvier 2017, avant 16h, heure normale de l'Atlantique, à défaut de quoi la registraire devra rejeter l'appel pour cause de retard.